



Création de comités d'usagers pour les accueils de loisirs

La Municipalité souhaite mettre en place les comités d'usagers dans ses accueils de loisirs afin d'associer les parents dans la vie des structures.

Qu'est-ce qu'un comité d'usagers ?

C'est un espace de **participation, d'échanges, d'initiatives** avec les différents acteurs des structures : les représentants légaux des enfants inscrits, les élus municipaux et les personnels encadrants. Son rôle : **INFORMER - ÉCHANGER - DÉBATTRE - PROPOSER**

Pourquoi un comité d'usagers ?

L'objectif est d'associer les représentants d'usagers dans la vie des structures :

- en sollicitant leur avis,
- en construisant des réponses adaptées aux besoins,
- en faisant évoluer si besoin les services,
- en confrontant les idées et en décidant collectivement, en ayant une appréciation globale de tous les points de vue.

Pour qui ?

Chaque structure a son propre comité d'usagers : **Accueils de loisirs Les Schtroumpfs (3-6 ans), Les Diablotins (6-11 ans), Les Pixels (11-14 ans)**.

Chaque comité est composé des équipes pédagogiques, des élus et de **2 représentants d'usagers**.

Une réunion par trimestre est prévue, après 19h.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre un comité d'usagers ?

Pour constituer ses comités, la ville a retenu l'option du **tirage au sort à partir de candidatures volontaires**.

Vous participerez au comité pour une durée de 2 ans à partir de novembre 2016 (*sauf si votre enfant quitte ou change de structure. Dans ce cas, une liste des candidats volontaires sera établie à partir du tirage au sort, le premier sur la liste prendra alors votre place*).

> Pour présenter votre candidature :

Vous vous présentez sur **un comité d'usagers uniquement (un seul des 3 structures)**.

Vous devez **avoir un enfant inscrit dans la structure** pour laquelle vous vous présentez.

Une seule participation par famille est acceptée (lors du dépouillement, si plusieurs coupons pour la même famille sont tirés au sort, l'inscription sera annulée).

> Pour déposer votre candidature :

- Rendez-vous dans les accueils de loisirs aux heures d'ouverture du **24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2016**

- Déposez votre coupon de candidature sous enveloppe (uniquement avec les enveloppes mises à votre disposition près des urnes) dans la structure pour laquelle vous candidatez. Des urnes prévues à cet effet seront installées dans chaque ALSH.

- Signez impérativement la feuille d'émargement à côté pour valider votre candidature.

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE MARDI 8 NOVEMBRE À 19H EN MAIRIE.

L'ouverture des urnes et le tirage au sort sont ouverts à tous et tous les candidats sont conviés.

Les résultats seront diffusés le jeudi 10 novembre sur les tableaux d'affichage des structures.

COUPON DE CANDIDATURE

Mme ou M

présente sa candidature pour le comité d'usagers de l'ALSH Les Schtroumpfs (3-6 ans)

Signature :



Création de comités d'usagers pour les accueils de loisirs

La Municipalité souhaite mettre en place les comités d'usagers dans ses accueils de loisirs afin d'associer les parents dans la vie des structures.

Qu'est-ce qu'un comité d'usagers ?

C'est un espace de **participation, d'échanges, d'initiatives** avec les différents acteurs des structures : les représentants légaux des enfants inscrits, les élus municipaux et les personnels encadrants. Son rôle : **INFORMER - ÉCHANGER - DÉBATTRE - PROPOSER**

Pourquoi un comité d'usagers ?

L'objectif est d'associer les représentants d'usagers dans la vie des structures :

- en sollicitant leur avis,
- en construisant des réponses adaptées aux besoins,
- en faisant évoluer si besoin les services,
- en confrontant les idées et en décidant collectivement, en ayant une appréciation globale de tous les points de vue.

Pour qui ?

Chaque structure a son propre comité d'usagers : **Accueils de loisirs Les Schtroumpfs (3-6 ans), Les Diablotins (6-11 ans), Les Pixels (11-14 ans)**.

Chaque comité est composé des équipes pédagogiques, des élus et de **2 représentants d'usagers**.

Une réunion par trimestre est prévue, après 19h.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre un comité d'usagers ?

Pour constituer ses comités, la ville a retenu l'option du **tirage au sort à partir de candidatures volontaires**.

Vous participerez au comité pour une durée de 2 ans à partir de novembre 2016 (*sauf si votre enfant quitte ou change de structure. Dans ce cas, une liste des candidats volontaires sera établie à partir du tirage au sort, le premier sur la liste prendra alors votre place*).

> Pour présenter votre candidature :

Vous vous présentez sur **un comité d'usagers uniquement (un seul des 3 structures)**.

Vous devez **avoir un enfant inscrit dans la structure** pour laquelle vous vous présentez.

Une seule participation par famille est acceptée (lors du dépouillement, si plusieurs coupons pour la même famille sont tirés au sort, l'inscription sera annulée).

> Pour déposer votre candidature :

- Rendez-vous dans les accueils de loisirs aux heures d'ouverture du **24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2016**

- Déposez votre coupon de candidature sous enveloppe (uniquement avec les enveloppes mises à votre disposition près des urnes) dans la structure pour laquelle vous candidatez. Des urnes prévues à cet effet seront installées dans chaque ALSH.

- Signez impérativement la feuille d'émargement à côté pour valider votre candidature.

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE MARDI 8 NOVEMBRE À 19H EN MAIRIE.

L'ouverture des urnes et le tirage au sort sont ouverts à tous et tous les candidats sont conviés.

Les résultats seront diffusés le jeudi 10 novembre sur les tableaux d'affichage des structures.

COUPON DE CANDIDATURE

Mme ou M

présente sa candidature pour le comité d'usagers de l'ALSH Les Diablotins (6-11 ans)

Signature :



Création de comités d'usagers pour les accueils de loisirs

La Municipalité souhaite mettre en place les comités d'usagers dans ses accueils de loisirs afin d'associer les parents dans la vie des structures.

Qu'est-ce qu'un comité d'usagers ?

C'est un espace de participation, d'échanges, d'initiatives avec les différents acteurs des structures : les représentants légaux des enfants inscrits, les élus municipaux et les personnels encadrants. Son rôle : **INFORMER - ÉCHANGER - DÉBATTRE - PROPOSER**

Pourquoi un comité d'usagers ?

L'objectif est d'associer les représentants d'usagers dans la vie des structures :

- en sollicitant leur avis,
- en construisant des réponses adaptées aux besoins,
- en faisant évoluer si besoin les services,
- en confrontant les idées et en décidant collectivement, en ayant une appréciation globale de tous les points de vue.

Pour qui ?

Chaque structure a son propre comité d'usagers : **Accueils de loisirs Les Schtroumpfs (3-6 ans), Les Diablotins (6-11 ans), Les Pixels (11-14 ans).**

Chaque comité est composé des équipes pédagogiques, des élus et de **2 représentants d'usagers.**

Une réunion par trimestre est prévue, après 19h.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre un comité d'usagers ?

Pour constituer ses comités, la ville a retenu l'option du **tirage au sort à partir de candidatures volontaires.**

Vous participerez au comité pour une durée de 2 ans à partir de novembre 2016 (*sauf si votre enfant quitte ou change de structure. Dans ce cas, une liste des candidats volontaires sera établie à partir du tirage au sort, le premier sur la liste prendra alors votre place*).

> Pour présenter votre candidature :

Vous vous présentez sur **un comité d'usagers uniquement (un seul des 3 structures).**

Vous devez **avoir un enfant inscrit dans la structure** pour laquelle vous vous présentez.

Une seule participation par famille est acceptée (lors du dépouillement, si plusieurs coupons pour la même famille sont tirés au sort, l'inscription sera annulée).

> Pour déposer votre candidature :

- Rendez-vous dans les accueils de loisirs aux heures d'ouverture du **24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2016**

- Déposez votre coupon de candidature sous enveloppe (uniquement avec les enveloppes mises à votre disposition près des urnes) dans la structure pour laquelle vous candidatez. Des urnes prévues à cet effet seront installées dans chaque ALSH.

- Signez impérativement la feuille d'émargement à côté pour valider votre candidature.

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE MARDI 8 NOVEMBRE À 19H EN MAIRIE.

L'ouverture des urnes et le tirage au sort sont ouverts à tous et tous les candidats sont conviés.

Les résultats seront diffusés le jeudi 10 novembre sur les tableaux d'affichage des structures.

COUPON DE CANDIDATURE

Mme ou M

présente sa candidature pour le comité d'usagers de l'ALSH Les Pixels (11-14 ans)

Signature :